

Thierry Pouch : « 2019, année décisive au cours de laquelle le flou domine »

© 28/05/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Chef du service des études économiques à l'APCA, Thierry Pouch estime que, entre le flou qui domine sur le devenir de la Pac et les voix qui s'élèvent, ici et là, pour discréditer voire demander la suppression de la première politique européenne, « les agriculteurs doivent reprendre les choses en main ». « Rien n'est perdu, mais il ne faut rien lâcher. » Selon l'agroéconomiste Jean-Marie Séronie, il reste deux ans pour négocier la réforme de la Pac.



Les agriculteurs demeurent dans le flou quant aux dispositifs de soutiens de la Pac pour les années à venir.
(©@Agri_zoom)

Dans une tribune publiée dans le cercle Les Echos mi-avril dernier, des économistes de la Toulouse School of Economics jugeaient la Pac obsolète et inutile, appelant à sa suppression, puisque l'UE « ne connaît plus de pénuries alimentaires depuis longtemps ». Pour Thierry Pouch, chef du service des études économiques à l'APCA, cet **appel à une suppression pure et simple de la politique agricole commune** est très préoccupant.

« La méconnaissance dont font preuve les tenants de ce courant de pensée fait frémir. Au grès de tribunes publiées dans de grands quotidiens nationaux, ils sèment le doute dans l'esprit des lecteurs », explique-t-il dans la dernière lettre économique de l'APCA.

En savoir plus >> [La lettre économique de l'APCA – mai 2019](#)

La montée en puissance de ces voix contestant aujourd'hui la légitimité de la première politique européenne intervient à une période charnière pour l'avenir de la Pac. « L'année 2019 sera plus que jamais décisive pour l'Union européenne et la politique agricole », poursuit l'économiste. Le renouvellement du **Parlement** et des commissaires européens, « la reconfiguration du directoire de la banque centrale européenne, la **sortie du Royaume-Uni** le soir du 31 octobre prochain, sont autant d'échéances capitales qui neutralisent toute visibilité sur l'architecture même de la Pac et les dispositifs de soutiens qu'elle comprendra pour aider les agriculteurs.

« Les **propositions législatives sur la Pac**, qui datent d'un an maintenant, seront-elles maintenues ou bien sont-elles déjà caduques ? »

« Il n'aura échappé à personne que, pour le moment, le flou domine. Flou sur le budget – sera-t-il reconfiguré dans le sens de la hausse – sur les systèmes d'aides, sur les intentions de la Commission en matière de négociations commerciales. » « Les propositions législatives sur la Pac, qui datent d'un an maintenant, seront-elles maintenues ou bien sont-elles déjà caduques ? »

Dans ce contexte, « les agriculteurs doivent reprendre les choses en mains ». Il faut, selon **Thierry Pouch**, « passer en réalité d'une posture défensive à une approche offensive de leur devenir, qui est aussi le nôtre », pour que l'UE réaffirme son rang dans le monde, dans une époque où l'insécurité alimentaire demeure élevée ».

A lire aussi >> [Réforme de la Pac - Tout savoir des dernières décisions des eurodéputés avant le scrutin européen](#)

Comment sauver la Pac en deux ans ?

Plus concrètement, ce n'est pas seulement l'année 2019 qui est décisive pour l'UE et la Pac, mais les deux ans qui viennent. Il existe désormais une « marge de manœuvre de deux ans supplémentaires pour négocier la réforme », explique pour sa part **Jean-Marie Séronie**. « En effet, compte tenu des règles et de l'agenda européen, une nouvelle Pac ne pourra entrer en application qu'en 2023. » L'agroéconomiste voit « quatre pistes d'améliorations à négocier à Bruxelles ».

A lire >> [La note du blog de Jean-Marie Séronie](#)

« Il faudrait préciser et sans doute mieux encadrer les nouvelles règles de mise en œuvre de la Pac pour garantir une **décentralisation des décisions** au plus près du terrain sans prendre le risque d'une renationalisation rampante ou de distorsions de concurrence trop fortes au sein de l'Union. » Il s'agirait aussi « d'améliorer la protection apportée par la Pac aux agriculteurs européens en améliorant les **outils de gestion des risques** et les modalités d'intervention en cas de crise grave. »

Par ailleurs, la Pac devrait « mieux anticiper et accompagner les **innovations** des agriculteurs s'engageant résolument dans les **transitions agricoles** ». Selon l'économiste, cela passerait par un soutien moindre au revenu des agriculteurs en contrepartie d'un accompagnement plus fort de l'adaptation des exploitations agricoles dans les transitions.

A lire >> [Réforme de la Pac - Une logique budgétaire à contre-courant de celle des autres puissances agricoles](#)